



# Le Trait Dunois

## L'offrande de la messe.

Certaines des réalités de l'Eglise, société parfaite, comme le disent les canonistes, que nous formons tous par le baptême, ne sont pas comprises par tous. C'est le cas de l'offrande de la messe. Qu'est-ce qu'une offrande de la messe ? Par quoi est-elle régie ? Avant de définir une offrande de la messe, voici le principe qui la fonde. « Une coutume très ancienne, légalement consacrée tant par le Code de 1917 que par ceux de 1983 (pour l'église latine) et de 1990 (pour les églises orientales) veut que les fidèles qui souhaitent qu'une ou plusieurs messe(s) soi(en)t dite(s) pour une intention particulière (conversion d'un proche, repos d'une âme défunte, anniversaire etc...) fassent une offrande dans ce but, au célébrant de leur choix ». C'est là un cas de ce que les canonistes nomment une donation à charge. La charge de dire la ou les messe(s). L'offrande de la messe est une donation ou une oblation. L'offrande de la messe n'est pas par conséquent une rémunération. Sa finalité c'est d'associer plus intimement le fidèle qui offre quelque chose qui lui appartient au Christ qui s'offre lui-même dans la sainte hostie. A ce motif purement personnel, le canon 946 du code de 1983 dit « les fidèles qui donnent une offrande pour que la messe soit appliquée à leur intention contribuent au bien de l'Eglise et participent par cette offrande à son souci pour le soutien de ses ministres et à ses œuvres. »

Le Curé d'Ars disait « il n'y a rien de si grand que l'Eucharistie » ainsi faire célébrer une messe à vos intentions, c'est le plus beau cadeau que vous puissiez faire.

| Calendrier des messes                                 |                           |                                        |
|-------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------------|
|                                                       | SAMEDI                    | DIMANCHE                               |
| <b>1<sup>er</sup> novembre</b><br><b>la Toussaint</b> | 9h30 ARROU<br>11h CLOYES  |                                        |
| 2 novembre                                            |                           | 11h00 : CLOYES                         |
| 8 et 9 novembre                                       | 18h00 COURTALAIN          | 9h30 : Saint Hilaire<br>11h00 : CLOYES |
| 15 et 16 novembre                                     | 18h00 ARROU               | 11h00 : CLOYES<br><b>Sainte Cécile</b> |
| 22 et 23 novembre                                     | 18h00 COURTALAIN          | 11h00 : CLOYES                         |
| 29 et 30 novembre                                     | 18h00 CHATILLON EN DUNOIS | 11h00 : CLOYES                         |

## PERMANENCES

|                                                                                                    |                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| CLOYES SUR LE LOIR<br>16 rue du Temple<br>Tél. 02.37.98.51.36                                      | ARROU<br>FOYER<br>JEAN COULON                                                             |
| Mardi 14H-16H<br>Mercredi 10H-12H (Père Tryphon)<br>Jeudi 15H-17H (Père Tryphon)<br>Samedi 10H-12H | Mardi : 10H-12H et 15h-17h (Père Tryphon)<br>Vendredi : 10H-12H et 15h-17h (Père Tryphon) |

Il est préférable de **contacter le Père Tryphon avant de se déplacer** 07 71 68 52 96



## MESSES EN SEMAINE

Tous les mardis à Arrou : 18h00 Messe au Foyer Jean Coulon,  
tous les jeudis à Cloyes : 17h30 Messe dans la sacristie,  
tous les vendredis à Cloyes : 18h00 Messe dans la sacristie,

## MESSES en MAISON de RETRAITE

les mercredis 5/11 et 19/11 à 14h30 à CLOYES  
les mercredis 12/11 et 26/11 à 14h30 à COURTALAIN



## TEMPS DE PRIERE

: Lundi 3 novembre 14h30 : CLOYES ; Lundi 10 novembre à ARROU  
**Chapelet de la Misericorde divine (église Arrou) : Tous les vendredi à 15h00 :**

## CATECHESE

Tous les Mercredis : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années 9h30 à Cloyes et 14h à Arrou ;  
Samedi 08/11 : 1<sup>ère</sup> Année à Cloyes ;  
**Dimanche 9/11** : 11h messe pour toutes les années à Cloyes ;  
Mercredi 19/11 : KT1 Arrou ;  
Vendredi 21/11 : KT1 Cloyes ;  
Mercredi 26/11 : KT4 Arrou ;



## INFORMATIONS



**Samedi 15/11** à la Visitation de 9h à 16h : journée de formation des acteurs en liturgie  
**Vendredi 21/11** à Cloyes : **rencontre des confirmants avec l'évêque** : 18h messe  
suivie de l'entretien avec l'évêque à la maison paroissiale  
prévoir un repas tiré du sac.  
Les parents sont les bienvenus